



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Direction des Services du Cabinet et des Sécurités
Bureau du Cabinet
Affaire suivie par : Raphaël BODELOT
Tél : 05.34.45.34.64
Courriel : raphael.bodelot@haute-garonne.gouv.fr

Toulouse, le 6 NOV. 2020

Le Préfet de la région Occitanie,
Préfet de la Haute-Garonne

à

Mesdames et messieurs les maires du département

En communication à :

- *Monsieur le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne*
- *Madame la sous-préfète de Saint-Gaudens*
- *Madame la sous-préfète de Muret*

Objet : Journée nationale du 11 novembre 2020 relative à la commémoration du 102^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

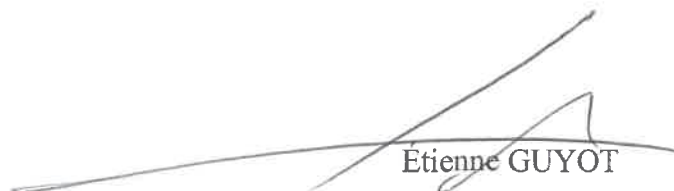
La France célébrera le 11 novembre 2020, le 102^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, les cérémonies ne peuvent se tenir dans le format habituel.

A Toulouse, une cérémonie sera organisée dans un format restreint, sans troupe, et ne sera pas ouverte au public. Les associations d'anciens combattants ne seront, malheureusement, pas conviées à cette commémoration, mais l'un des 2 vices-présidents du conseil départemental de l'ONAC les représentera. Le message officiel transmis à cette occasion sera lu.

Je vous invite, si vous le souhaitez, à procéder à un seul dépôt de gerbe dans les lieux où la cérémonie se tient habituellement, en présence d'un adjoint et d'autres élus. Le nombre de personnes présentes ne pourra excéder 10 personnes qui devront respecter les mesures de distanciation. Le message officiel vous sera transmis prochainement et pourra être diffusé par tous les moyens de communication que vous jugerez utiles.

Les bâtiments publics seront pavoisés aux couleurs nationales, du mardi 10 novembre au jeudi 12 novembre, sous réserve que les agents affectés à cette tâche puissent respecter les gestes barrières.


Étienne GUYOT